

DOSSIER DE PRESSE



INAUGURATION DE L'AVENUE DE POLOGNE

Mercredi 25/09/2019 – 19h
Avenue de Pologne - Le Passage d'Agen



Un projet...

L'Agglomération d'Agen avait prévu, au titre de son programme « voirie », d'engager en partenariat avec la Commune du Passage d'Agen la deuxième tranche des travaux d'aménagement de l'avenue de Pologne, voirie d'intérêt communautaire.

Cette seconde tranche de travaux a concerné la section comprise entre la déchetterie et l'entrée du lotissement « Le Parc de Vigneau ».

Ces travaux ont porté sur l'aménagement de la chaussée et la création de trottoirs à l'identique des travaux réalisés sur la première tranche qui avait porté sur la section comprise entre la Médiathèque et la déchetterie.

Ces travaux incluent la poursuite de la piste cyclable dont le tracé emprunte le chemin de halage de l'ex-Canalet, afin d'en assurer le maillage avec la Voie Verte du Canal-des-Deux Mers.

Cette piste cyclable qui est portée au Schéma « Vélo » de l'Agglomération d'Agen, constitue l'un des premiers maillons de la desserte, via la Commune de Brax, du Technopole Agen-Garonne (TAG), au titre des itinéraires cyclables « trajets au quotidien ».

Par ailleurs, dans le prolongement de cette piste cyclable au droit du chemin de Vigneau, la Commune a réalisé les travaux de liaisonnement permettant de desservir directement l'entrée de l'Accueil de loisirs municipal de Rosette.

Des intervenants...

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de cette opération ont été assurées par les services de l'Agglomération d'Agen qui ont été dans l'élaboration du projet à l'écoute des riverains et des élus de la Commune. L'exécution de ces travaux a été confiée, suite à une consultation, à l'entreprise Eurovia.

Un cadre de vie...

Ces travaux permettent d'affirmer la continuité urbaine de cette voirie d'intérêt communautaire, les habitants du lotissement « Le Parc de Vigneau » et les habitants de la résidence « Le Coutrillon » (allée de la Miolle) disposant désormais de cheminements piétonnier et cyclable sécurisés

Finalisation du chantier...

Les travaux d'éclairage public sont encore en cours et prendront fin à la mi-octobre. Ils consistent à remplacer les mâts et lanternes existants par des éclairages LEDS moins gourmands en électricité.

Un financement...

Le montant prévisionnel de cette deuxième tranche de travaux ressort à 543 374.50 € HT, appelant une participation financière de la Commune du Passage d'Agen, au travers d'un fonds de concours, d'un montant de 74 999.70 € (soit, 13,80 % du montant prévisionnel HT des travaux).